



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 6548

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les problèmes engendrés par la lourdeur des programmes scolaires dans certaines classes. En effet, le dernier rapport annuel de l'Organisation européenne de coopération et de développement économique (OCDE), intitulé « Regards sur l'éducation » vient de placer la France en tête de classement à bien des égards en matière d'éducation. Toutefois, ce rapport fait également remarquer que, de sept à quatorze ans, un élève passe 7 700 heures à l'école en France (au-dessus de la moyenne de l'OCDE), et près de 2 heures de plus par jour qu'en Finlande (pays modèle de la réussite scolaire). Il lui demande donc à M. le ministre si des mesures sont envisagées en vue de faire bénéficier la France des expériences européennes réussies, avec pour perspective un allègement des programmes en terme d'horaires.

Texte de la réponse

Les comparaisons internationales montrent que les horaires scolaires sont plus élevés en France que dans la plupart des pays européens. Ainsi à l'école primaire, un élève français fait plus de 900 heures de cours par an contre 800 heures par an pour les autres pays européens. À l'école, les cours du samedi matin seront supprimés dès la rentrée de l'année scolaire 2008-2009, ce qui fera passer l'horaire obligatoire de tous les élèves de 26 à 24 heures par semaine. La suppression du samedi matin permet d'unifier le calendrier scolaire et de dégager deux heures du service hebdomadaire de chaque enseignant pour aider les élèves les plus en difficulté. Il est absolument inacceptable que 15 % des élèves de nos écoles soient en grande difficulté. Pour diviser ce chiffre par trois, le ministre de l'éducation nationale s'est fixé comme objectif que l'école se recentre sur ses missions fondamentales. Pour cela, il souhaite que les programmes scolaires soient réécrits afin de formuler le plus clairement possible les objectifs à atteindre. Il veut surtout qu'ils donnent une priorité absolue à l'apprentissage de la langue française tout au long de la scolarité primaire, car sa maîtrise est au principe de tous les autres apprentissages. Il est d'autant plus urgent d'agir que les résultats de l'enquête PIRLS ont montré que les performances en lecture de nos élèves de CM1 sont préoccupantes.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6548

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6066

Réponse publiée le : 4 mars 2008, page 1853